

Victor Deyres Facteur sur notre Commune de Sommelonne



La vente de calendriers de la poste va se dérouler très prochainement par votre facteur habituel.



Seuls les facteurs titulaires ont le droit de les proposer. Les stagiaires ou les intérimaires ne disposent pas de cette autorisation. Pour vérifier l'identité de la personne, vous pouvez lui demander sa carte professionnelle de La Poste

C'est aussi une façon de remercier votre facteur.



***** RECOMMANDATIONS *****

- **Inspectez le calendrier :** Les calendriers officiels de La Poste ou des pompiers comportent des éléments précis (logo de La Poste, écussons officiels des sapeurs-pompiers de votre département, photos de la caserne locale). Les faux vendeurs proposent souvent de simples almanachs achetés dans le commerce ou des calendriers génériques de mauvaise qualité.
- **Vérifiez si vous connaissez le facteur :** Le facteur qui se présente à votre porte est celui qui effectue votre tournée habituelle tout au long de l'année. Si le visage vous est totalement inconnu, redoublez de vigilance.
- **Ne le laissez pas entrer :** Un vrai démarcheur n'a aucune raison de s'introduire à l'intérieur de votre domicile. Gardez-le sur le pas de la porte. Les faux vendeurs profitent souvent d'un moment d'inattention pour faire du repérage ou voler des objets de valeur (vols à la fausse qualité).